

Motion de MM. Gérard Deshusses, Roman Juon et M^{me} Annina Pfund: «Qui a égaré le plan directeur des chemins pour piétons?»

(acceptée par le Conseil municipal lors de
la séance du 17 mai 2004)

MOTION

Considérant:

- que le Conseil municipal de la Ville de Genève a accepté le 26 novembre 2001 le plan directeur des chemins pour piétons;
- que le Conseil administratif a remis ce plan directeur au Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL) en date du 16 avril 2002 pour approbation par le Conseil d'Etat;
- que ce plan a rencontré un large soutien auprès des milieux politiques cantonaux comme de diverses associations, telles que l'Union genevoise des piétons ou l'Association transports et environnement, par exemple;
- que la Ville a répondu favorablement à diverses demandes de modifications de la part du DAEL;
- que, depuis près de deux ans, les autorités de la Ville sont dans l'expectative,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'intervenir auprès du Conseil d'Etat afin que ce dernier diligente son étude du plan directeur des chemins pour piétons et qu'il prenne position au plus vite à son sujet.